



Syndicat National des Acteurs de la Sécurité Routière

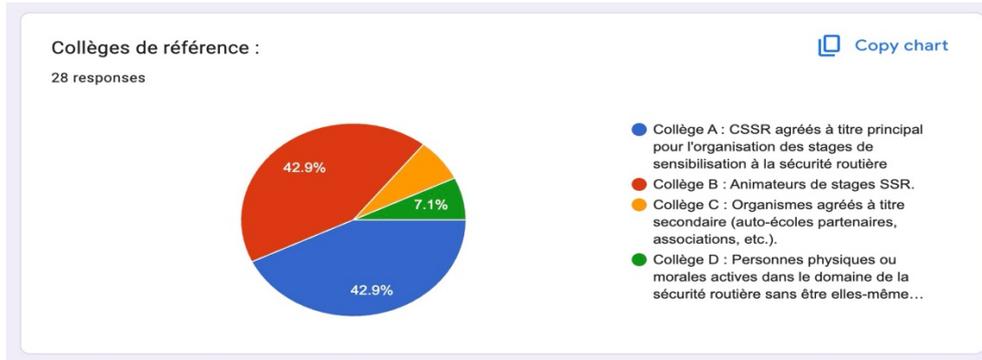
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Date : 16 juin 2025

Lieu : visioconférence

Présents : 28 adhérents

Président de séance : M. Romain LEGER



1. Ouverture de la séance

À 18h00, M. Romain LEGER, président du SNASR, ouvre la séance et remercie les participants.

Il présente :

- L'organisation du syndicat
- Les valeurs fondatrices : **co-construction** et **implication de chaque membre**
- Les objectifs poursuivis à court et moyen terme
- L'état des effectifs : **135 adhérents** à date

2. Échange libre et recueil des propositions

Le président propose un temps d'échange participatif. Plusieurs sujets sont abordés par les adhérents, donnant lieu à des pistes de travail collectives :

- Encadrement réglementaire du **prix des stages SSR**
- Élaboration d'une **charte qualité** commune aux structures
- Réflexion sur la **régulation des agréments**
- Nécessité d'une **application rigoureuse de la réglementation**, en particulier sur les **annulations de stages**
- Interrogations sur les **stages « justice »** proposés par des entités autres que les CSSR



Syndicat National des Acteurs de la Sécurité Routière

Ces propositions seront soumises à une étude approfondie et, le cas échéant, présentées à l'administration de tutelle.

3. Structuration régionale du syndicat

Une proposition est faite visant à renforcer la représentation territoriale du syndicat par la désignation de **relais régionaux**.

Des membres se portent volontaires pour les régions suivantes :

- Occitanie
 - Île-de-France
 - Sud Bourgogne
 - Nord
 - Provence
-

4. Communication interne

Deux actions sont décidées :

- **Création de groupes WhatsApp** :
 - Un groupe pour les membres du Conseil d'Administration
 - Un groupe pour l'ensemble des membres du syndicat
 - **Ajout d'un annuaire sur le site internet** du SNASR, basé sur le **consentement explicite** des membres
-

5. Élections au Conseil d'Administration

À 19h00, ouverture du vote pour l'élection de **sept membres** au Conseil d'Administration.

Candidats :

Catherine BARY, Blandine MARTIN, Émilie DIES, François MARIN, Jean-Philippe PATALANE, Éric LEFEBVRE, André KINOO, Georges WARNIER

Résultats du vote (28 votants, 26 suffrages exprimés) :



Syndicat National des Acteurs de la Sécurité Routière

Membres élus :

- BARY Catherine : 22 voix
- MARTIN Blandine : 22 voix
- DIES Émilie : 21 voix
- MARIN François : 21 voix
- PATALANE Jean-Philippe : 21 voix
- LEFEBVRE Éric : 18 voix
- KINOO André : 17 voix

Non élu :

- WARNIER Georges : 13 voix

Le Conseil d'Administration atteint ainsi son **effectif maximum statutaire de 12 membres**.

6. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h00**.

Fait à Paris, le 16 juin 2025

Pour le SNASR,

Le Président de séance,

M. Romain LEGER